



ASSOCIATION DE LA
FILIÈRE BIOLOGIQUE
EN RÉGION CENTRE-
VAL DE LOIRE



BIO CENTRE

(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

du 3 mai 2023

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	FONCTION	SIGNATURE
BOURGY	Emmanuel	GDAB 36	Producteurs	Titulaire CA	présent
SOULARD	Benjamin	GABEL	Producteurs	Titulaire CA	Donne pouvoir à absent
PESCHARD	David	GABLEC	Producteurs	Titulaire CA	présent
TROUSLARD	Benjamin	GABOR	Producteurs	Titulaire CA	absent
JOUBERT	Philippe	GABBTO	Producteurs	Suppléant CA	Donne pouvoir à Emmanuel Bourgy
DOIREAU	Philippe	GABB18	Producteurs	Titulaire CA	Présent
DECHENE	Bruno	LAITERIE DE VERNEUIL	Préparateurs	Titulaire CA	Donne pouvoir à Cécile PERret
GUEROULT	Benoit	ALLAIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
HARDY	Loïc	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Titulaire CA	absent
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Titulaire CA	présent
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Titulaire CA	présent
BOULAI	Paul-Emmanuel	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Titulaire CA	absent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Titulaire CA	Donne pouvoir à Nicolas Legrand
VAURS	Christophe	LA COOPERATION AGRICOLE CVL	Institutionnels	Titulaire CA	absent
LEGRAND	Nicolas	MFR de l'Orléanais	Institutionnels	Titulaire CA	présent
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Titulaire CA	absent
CHALOCHE	Olivier	GABOR	Producteurs	Suppléant CA	présent
PROST	Sébastien	LSDH	Préparateurs	Suppléant CA	présent
VERGER	Benoit	AXÉRÉAL BIO	Préparateurs	Suppléant CA	absent
DECROMBECQUE	Hugues	IDFEL	Institutionnels	Suppléant CA	présent
MORON	Christian	INPACT CENTRE	Institutionnels	Suppléant CA	présent

Les comptes de résultat et le bilan détaillés 2022 de l'association ainsi que le budget prévisionnel de l'année 2023 ont été transmis aux administrateurs avant le démarrage de la réunion et joints au présent compte rendu.

Thomas Prigent présente les comptes 2022 et le budget prévisionnel 2023.

Jean François Vincent s'interroge sur le positionnement du Conseil Régional qui affirme vouloir soutenir la Bio est donc la contribution financière au Réseau BC régresse.

Thomas et Emmanuel indiquent qu'ils ont rencontré le Président et la Vice-Présidente à l'Agriculture de la Région au mois de janvier avec des demandes précises de soutien supplémentaire de la Région dans le contexte de crise actuel. Il s'agissait notamment de créer un poste de développement économique sur l'aval de la filière pour structurer des débouchés. La VP à l'agriculture y a opposé une

fin de non-recevoir. Un accord de principe a été donné pour des coopérations sur la communication (partenariat mis en place depuis avec le site Yeps, portail du Conseil Régional à destination des jeunes), mais sans volet financier.

Des contacts sont en cours avec l'élue régionale à l'alimentation, Estelle Cochard et le Directeur Général Délégué de la Région en charge des lycées, Sylvain Heurtebise, pour ouvrir de nouvelles pistes d'actions. En accord avec DGD un plan d'action de soutien à l'introduction du Bio dans une dizaine de lycées de la Région a été proposé par Bio Centre dans le cadre de la subvention d'animation. Nous avons à cette occasion indiqué que l'ampleur de la tâche appellerait de nouveaux moyens dédiés si la Région souhaitait étendre la démarche à l'ensemble des lycées des financements dédiés. Thomas précise que ces jalons posés ne pourront évoluer vers des financements supplémentaires que dans le cadre d'une négociation politique entre les élus du Réseau et ceux de la Région.

Hugues Decrombecque attire l'attention sur le fait que la part de financement public est très élevée dans le budget de Bio Centre et qu'il est peut-être illusoire et risqué de vouloir renforcer encore la contribution des financeurs publics.

Thomas Prigent précise que la part de l'auto financement (prestations + formations + cotisations) est passée de 26 à 30 % entre 2021 et 2022 et atteint 34% dans le prévisionnel 2023. L'objectif est bien de continuer à accroître cette part, ce qui n'empêche de solliciter d'autres financements publics, notamment à travers la réponse à des appels à projets, nous préparons à ce titre plusieurs réponses actuellement dans le cadre des AAP GIEE et EcoPhyto.

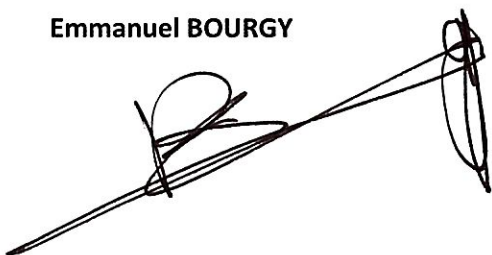
Emmanuel Bourgy rappelle que la part d'autofinancement n'était que de 20 % il y a quelques années et qu'il y a donc une progression constante en la matière.

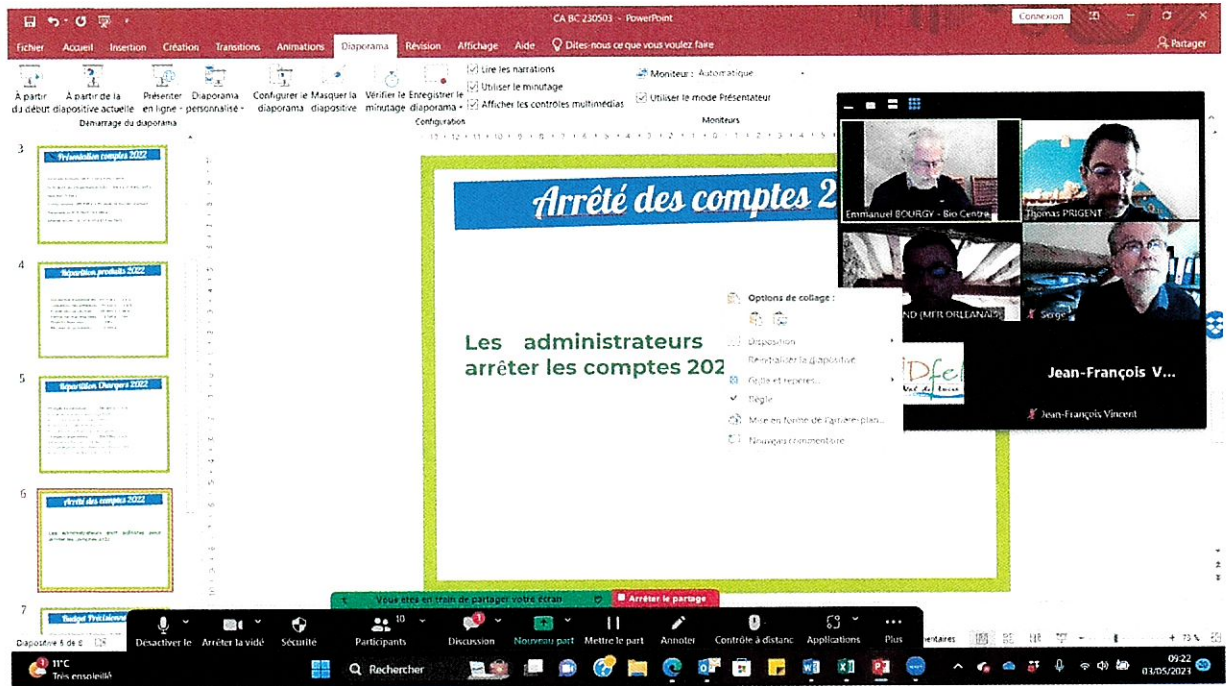
Les comptes 2022 qui sont arrêtés avec l'accord unanime des administrateurs. Ces derniers valident également le budget prévisionnel 2023.

Fait à orléans, le 03 mai 2023

Signature du Vice président

Emmanuel BOURGY

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke, positioned below the printed name Emmanuel BOURGY.



Budget Prévisionnel 2023

Montant prévisionnel de l'exercice : 1 133 789 €

Evolution prévisionnelle des produits :

Subventions : 739 743 € en 2023 vs 841 721 € en 2022 :

= Subventions non reconduites en 2023 : soutien exceptionnel au Carré (+ 70 000 €)

= Incertitude sur la reconduction de la subvention Fea

Prestations : 310 446 € en 2023 vs 261 803 € en 2022

= Montée en charge des prestations RHD et Territoires

Cotisation adhérents : 77000 €

= même prévision que le réalisé 2022 (campagne de remobilisation des adhésions prévue en second semestre 2023)

